

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Martine FINIELS et Monsieur Christian FEROUSSIER, Conseillers départementaux du canton de LA VOULTE SUR RHÔNE, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la séance consacrée au Budget Primitif le 19 décembre 2016 :**

Au titre de l'opération « Collège au cinéma », une subvention de 130 € par trimestre sera versée au collège Les Trois Vallées à La Voulte sur Rhône.

Dans le cadre de la politique culturelle, les subventions suivantes sont attribuées :

- 7 000 € pour le musée archéologique de Soyons
- 7 000 € pour l'association Ecran Village à Vernoux en Vivarais

Une subvention de 800 € est attribuée à l'association des familles d'accueil et assistantes maternelles du centre Ardèche à Silhac au titre de la prévention générale en faveur de l'enfance et de la famille.